



Règlement

Article 1

Le CHALLENGE TRIATHLON MINIMES 2021 est réparti sur 4 meetings en même temps que les Challenges Tageblatt :

Samedi	5 juin	CELTIC à Diekirch
Samedi	19 juin	RBUAP à Dudelange
Samedi	3 juillet	CAD à Dudelange
Samedi	17 juillet	CELTIC à Diekirch
Samedi	18 septembre	CAS à Schifflange
Samedi	25 septembre	CSL à Luxembourg

Article 2

Le CHALLENGE TRIATHLON MINIMES 2021 est mis en jeu par la Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme à l'intention des catégories des U16 Minimes Féminines et des U16 Minimes Masculins licenciés auprès de la FLA.

Des athlètes de clubs étrangers peuvent être admis à participer, mais ne seront pas pris en considération pour l'établissement des classements individuels et interclubs.

Article 3

Le Comité-Directeur de la FLA désigne les réunions des clubs dont les résultats sont pris en considération pour l'établissement des classements individuels et interclubs.

Article 4

Un classement individuel est établi par année de naissance et par sexe d'après les tables de points DLV. Il portera sur un triathlon, comprenant les blocs : courses, lancers et sauts, et où le Comité Directeur établit le programme qu'il se réserve le droit de modifier. Le classement comportera l'addition de la meilleure performance de chacun des 3 blocs d'épreuves.

Programme pour la catégorie des U16 Minimes Féminines 2007-2006

une course au choix : 75 m, 100m, 80m haies, 300m haies, 800m, 1000m

un saut au choix : hauteur ou longueur

un lancer au choix : poids ou javelot

Programme pour la catégorie des U16 Minimes Masculins 2007-2006

une course au choix : 75 m, 100m, 80m haies, 300m haies, 800m, 1000m

un saut au choix : hauteur ou longueur

un lancer au choix : poids ou javelot

Le classement ne tiendra compte que du meilleur résultat obtenu sur l'ensemble des 4 meetings dans chacun des trois blocs sans distinction de la discipline et de la réunion. En cas de classement ex-aequo les dispositions internationales concernant les épreuves multiples seront appliquées.

Article 5

Chaque athlète a droit à 3 (trois) essais pour la longueur et pour les lancers.
Progression en hauteur : 1.10-1.15-1.20-1.25-1.30-1.35-1.40-1.43-+3cm

Article 6

Le classement interclubs se fait par addition des points obtenus, sans distinction de l'année de naissance, par les six meilleurs athlètes de chaque club. Parmi ces 6 athlètes doivent obligatoirement figurer 2 athlètes U16 Minimes Féminines et 2 athlètes U16 Minimes Masculins, auxquels on rajoute les 2 meilleures performances du club (féminines ou masculines).

Article 7

Le club totalisant le plus grand nombre de points est déclaré vainqueur du CHALLENGE TRIATHLON MINIMES 2021.

Dispositions d'ordre administratif

Les inscriptions nominatives des athlètes doivent obligatoirement se faire par l'intermédiaire des clubs respectifs.

Elles sont à adresser au club organisateur et à la FLA.

Etant donné les mesures sanitaires actuelles, les inscriptions tardives ne seront pas possibles. Seuls les changements de discipline seront possibles sur place, au plus tard 1h avant le début des épreuves.

Dispositions d'ordre pratique

Vu qu'il est extrêmement difficile de connaître d'avance le nombre des athlètes participant effectivement dans les différentes catégories d'âge, les horaires des différents meetings publiés sur le site de la FLA sont à considérer comme horaires provisoires et indicatifs. Il est prévu de les adapter le cas échéant selon le nombre des athlètes inscrits.

Dans cet ordre d'idée il est indispensable que les clubs fassent les inscriptions de leurs athlètes dans les délais mentionnés sur les horaires publiés.